

L'ASSOCIATION DES RICHARD  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.



Armoiries concédées le 15 juillet 2009, vol. V, p. 461, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.

Armes : Les armoiries de l'Association s'inspirent des armoiries adoptées par M<sup>gr</sup> Marcel-François Richard (1847-1915) lorsqu'il fut élevé à la prélatrice romaine en qualité de prélat domestique par bref pontifical du 25 mars 1905. De ses armoiries, elles reprennent non seulement le drapeau de l'Acadie, posé ici en chef, mais aussi la goélette inscrite du mot « Acadia », francisé ici en « Acadie », et la devise VIDIMUS STELLAM EJUS. M<sup>gr</sup> Richard fut le promoteur de l'adoption du tricolore avec l'étoile lors de la Convention nationale des Acadiens de 1884. C'est certainement la principale raison de son inclusion dans ses propres armoiries.

La goélette figure par ailleurs sur les armoiries de la Société nationale de l'Acadie (SNA) et prenait autrefois place sur l'insigne des délégués aux conventions nationales. Le mot ACADIE en lettres majuscules apparaissait également sur un fanion au mat de l'insigne des délégués à la convention nationale de 1884 et se retrouve dans les armoiries de la SNA. La fleur de souci évoque le souvenir du premier ancêtre Michel Richard dit *Sansoucy*, qui passa en Acadie dans une expédition du sieur Emmanuel Le Borgne, gouverneur de l'Acadie de 1657 à 1667. Son surnom de Sansoucy indiquerait qu'il aurait servi dans un régiment avant de passer en Acadie.

Devise : Signifiant « Nous avons vu son étoile », la devise latine de l'Association est celle adoptée et portée par M<sup>gr</sup> Richard. Elle s'inspire de l'évangile de saint Mathieu 2.2 et évoque la *Stella Maris*, étoile de la mer, symbole marial et symbole principal du drapeau de l'Acadie.